

L'offre d'enseignement en 1^{re} année aux Dames de Marie

L'ensemble des cours et des projets développés en 1^{re} année aux DDM appartiennent au **1^{er} degré commun** ; ils ne spécialisent les élèves **dans aucune direction**.

1. La formation commune :

La formation commune représente la plus grande part de l'horaire hebdomadaire (29 h par semaine) ; elle est composée de :

6h	de français	3h	d'éducation physique
4h	de mathématique	2h	de religion catholique
4h	de néerlandais	1h	d'éducation par la technologie
4h	d'étude du milieu (WO)	1h	d'éducation artistique
3h	de sciences	1h	de « titulariat »

2. 2h d'activité complémentaire obligatoire de latin :

Parce que notre école est convaincue de l'intérêt pédagogique de l'étude de cette matière, les élèves de 1^{re} sont tenus de suivre au moins une année du cours de latin.

3. 2h d'activité complémentaire au choix :

Les élèves ont le choix entre **les activités complémentaires**, présentées ci-dessous ; ils doivent en sélectionner une correspondant à leur première préférence, et une autre par sécurité (voir feuille ci-jointe) :

a) Activité complémentaire **art dramatique** (2h) :

Si je choisis l'AC art dramatique, je serai amené.e à construire, avec les autres élèves, un spectacle collectif, basé sur notre projet de jeu (par le biais d'improvisations concertées). Je développerai entre autres ma capacité à travailler en groupe, ma créativité, ma maîtrise technique (voix, articulation, espace, etc.) et mon autonomie. Ma participation à cette AC nécessitera ma présence lors de la (des) représentation(s) et d'éventuelles répétitions supplémentaires, y compris en dehors du temps scolaire.

b) Activité complémentaire **art plastique** (2h) :

Si je choisis l'AC art plastique, c'est parce que je suis prêt.e à aller plus loin dans l'exécution d'exercices variés qui me mettront en contact avec un maximum de techniques artistiques : crayons, graphites, plume et encre de chine, fusain, argile, gouache, crayons de couleur, pastels secs et gras, etc. Je serai également initié.e à la théorie de la couleur. Les travaux seront axés soit sur l'observation (d'après nature ou d'après document), soit sur mon imagination, au départ d'un élément susceptible de la stimuler.

c) Activité complémentaire français ludique (2h) :

Si je choisis l'AC français ludique, je serai amené.e à créer un objet ludique et à animer des événements autour du jeu de société. Durant l'aventure, je travaillerai des compétences langagières écrites et orales. Je développerai également des compétences transversales essentielles dans la société actuelle comme la collaboration, l'estime de soi, la planification, la prise de décision, l'organisation, la stratégie et la créativité. Enfin, cette activité m'amènera à avoir un regard ludique et motivant sur l'apprentissage du français.

d) Activité complémentaire gymnastique olympique (filles) (2h) :

Si je choisis l'AC gymnastique olympique, c'est dans le but de découvrir, d'évoluer ou de me perfectionner sur les quatre agrès que comprend la gymnastique : le sol, le saut, la poutre, ainsi que les barres asymétriques. Il s'agit ici d'apprendre les éléments gymniques de base pour chaque engin, et de s'exercer à les assembler de manière esthétique afin de créer ce que l'on appelle « une série ».

e) Activité complémentaire informatique (2h) :

Si je choisis l'AC informatique, c'est dans le but de me former à l'utilisation de l'outil informatique de façon pertinente, responsable et tournée vers les apprentissages scolaires. Par des exercices pratiques, je serai amené.e à savoir utiliser le système d'exploitation et ses périphériques, un traitement de texte, un logiciel de présentation et à apprendre à naviguer sur internet en exploitant des sources d'information et en adoptant une attitude citoyenne ; au terme de ce parcours, j'aurai la possibilité de présenter une épreuve donnant accès au « Passeport TIC » de la communauté française.

f) Activité complémentaire sport (garçons) (2h) :

Si je choisis l'AC Sport, c'est dans le but de découvrir ou de pratiquer des activités sportives variées qui ne peuvent être pratiquées dans le cadre du cours de formation commune : escalade, initiation au squash, initiation au badminton, natation (piscine d'Etterbeek), etc. Dans cette AC, une participation financière sera demandée pour toutes les activités organisées dans des infrastructures extérieures.

Questions fréquemment posées :

1. Pourquoi dois-je formuler deux choix, alors que je suis très sûr de vouloir m'inscrire dans telle ou telle activité complémentaire ?

Le plus souvent, nous pouvons accorder à chacun son 1^{er} choix ; mais il peut arriver que – pour des raisons d'organisation de l'école – nous ayons besoin de solliciter ta 2^e préférence ; si tel est le cas, nous serons très attentifs à ce que tu puisses accéder en 2^e aux activités de ton choix.

2. A qui appartient le choix de mon activité complémentaire, à mes parents ou à moi-même ?

Le mieux est certainement que ce choix soit le fruit d'un accord concerté. Mais si vous ne parvenez pas à une position commune, ce sont tes parents qui auront le dernier mot puisque tu es encore mineur et sous leur responsabilité.

3. Est-ce que les résultats obtenus dans les AC comptent pour le bulletin ?

Les professeurs se pencheront sur tes notes dans toutes les matières, ce qui inclut ton activité complémentaire, qui dira beaucoup de toi, de ta manière de travailler, de tes intérêts et de tes méthodes ; nous attendons donc de toi de réussir dans tous les cours, y compris celui-ci.

4. Je veux devenir pharmacien.ne (ou médecin, ou architecte, ou psychologue, ou ingénieur.e, ou enseignant.e, etc.) ; quelle activité complémentaire dois-je choisir ?

La question ne se pose jamais dans ces termes en 1^{re} année ; toutes les AC forment en effet à toutes les études ; aucune n'est orientée vers la pratique d'une profession. En revanche, il est vrai qu'à la fin de la 4^e, quand il conviendra de choisir une option pour la 5^e et la 6^e années, il sera important que tu intègres ton futur choix d'études dans la réflexion sur ton menu optionnel.

5. Je suis inscrit(e) dans le programme immersion ; ai-je les mêmes possibilités de choix que les autres élèves ?

Oui, sans exceptions.

6. Si je choisis une AC en 1^{re}, puis-je changer de menu pour la 2^e ?

Le principe est qu'à la fin de la 1^{re} un nouveau choix te sera proposé pour la 2^e, où tu pourras modifier ta décision de fin de 6^e primaire.

7. Si je choisis la même option que mon ami.e, avons-nous davantage de chances de nous retrouver dans la même classe ?

Aux DDM, les classes ne sont pas composées sur la base des choix d'AC. Tu auras dans ta classe de 1^{re} des élèves dans tous les menus.

8. Je suis perdu.e. Qui peut m'aider ?

Tes parents, ton instituteur.trice, tes maîtres spéciaux de néerlandais ou d'éducation physique ont assurément un point de vue et / ou des ressources concernant ton choix d'activité complémentaire. N'hésite pas à les interpeller. Tu ne seras jamais trop informé.e.

9. Se pourrait-il que je n'obtienne AUCUNE des activités complémentaires présentées ci-dessus ?

Oui. Si les résultats obtenus en math ou en français lors des évaluations externes de fin de 6^e primaire risquent de mettre la scolarité d'un élève en danger dans une de ces branches, la direction des DDM proposera aux parents d'orienter leur enfant dans une AC de soutien dès le début de l'année (ou en cours d'année si les résultats restent compliqués). Le conseil de classe fera le point à la Toussaint pour éventuellement permettre à l'élève de rejoindre une des deux AC de son choix initial.